

Qualifications reconnues pour le personnel d'accueil des enfants

Les métiers et les milieux professionnels (règlementation de l'ONE)

Le personnel d'accueil des enfants désigne les personnes qui s'occupent d'enfants entre 0 et 12 ans. Elles travaillent dans les milieux d'accueil comme les crèches, les maisons d'enfants, les milieux hospitaliers, les centres d'accueil d'enfants à besoins spécifiques, les structures d'accueil extra-scolaires, au domicile des familles ou encore en tant qu'accueillant | accueillante d'enfants à domicile.

Ce métier consiste à prendre soin des enfants et concourir à leur bien-être, contribuer à leur développement tout en participant à leur éveil et à leur autonomie. Ces professions ont de ce fait un rôle éducatif. Elles requièrent des aptitudes communicationnelles, une maîtrise de soi, une résistance au stress et de faire preuve de discrétion. C'est une activité assez physique qui implique le plus souvent de travailler dans un environnement bruyant, parfois salissant et avec des horaires variables.

Vous envisagez d'en faire votre activité professionnelle et vous souhaitez participer à une session de découverte de ce métier ? Consultez à ce sujet le sous-domaine [Orientation professionnelle ciblée métier, découverte de métiers](#).

Les titres requis pour travailler comme personnel d'accueil de la petite enfance

Il convient de différencier ici les milieux d'accueil de la *petite enfance* qui organisent la prise en charge professionnelle d'enfants depuis le terme du congé de maternité jusqu'à la scolarisation, et les milieux d'accueil qui ne relèvent pas de l'accueil de la petite enfance, comme par exemple les milieux d'« accueil temps libre (ATL) » dont fait notamment partie l'accueil extra-scolaire.

Depuis le 1er septembre 2022, l'ONE a harmonisé et augmenté le niveau de formation du personnel des milieux d'accueil de la *petite enfance*.

L'ONE distingue trois profils de personnel = 3 fonctions :

- le personnel d'accueil
- le personnel d'encadrement psycho-médico-social (PMS)
- le personnel de direction

Les titres requis pour travailler comme personnel d'accueil de la petite enfance sont : le

Certificat d'études secondaires supérieures de plein exercice (CESS) + une des qualifications suivantes :

1. certificat de qualification de puériculteur | puéricultrice
2. certificat de qualification d'agent | agente d'éducation
3. certificat de qualification d'auxiliaire de l'enfance
4. certificat de qualification éducateur | éducatrice
5. diplôme de coordination et d'encadrement Accueillant | Accueillante d'enfants ou diplôme de chef | cheffe d'entreprise Directeur | Directrice de maisons d'enfants de l'IFAPME ou efp/SFPME

Dispense de CESS :

- pour les titulaires de la qualification reprise au point 1 si obtention, avant 2004, du certificat de 6ème professionnelle + du certificat de qualification de 6ème professionnelle de puériculteur/puéricultrice
- pour les titulaires des qualifications reprises aux points 3. et 4. ayant terminé et réussi leur formation au plus tard le 31/12/2025
- pour les titulaires d'un des diplômes repris au point 5. ayant achevé leur formation avant le 01/01/2020.

Consultez à ce sujet la [note éditée par l'ONE concernant cette réforme](#).

Vous souhaitez aujourd'hui obtenir une de ces qualifications ?

L'**enseignement secondaire professionnel** organise les études de puériculteur | puéricultrice et d'agent | agente d'éducation, délivrant un certificat de qualification. Ces études incluent l'obtention du CESS.

Les **Centres d'Enseignement et de Formation en Alternance** (CEFA) organisent la formation d'agent | agente d'éducation en alternance.

L'**IFAPME et l'efp/SFPME** organisent la formation de chef | cheffe d'entreprise accueillant | accueillante d'enfants. Cette formation permet à la fois de travailler en tant que salarié mais aussi de travailler en tant qu'indépendant. [Cette formation requiert le CESS pour s'inscrire.]

L'**Enseignement de promotion sociale** organise les études d'auxiliaire de l'enfance et celles d'éducateur | éducatrice. La réussite de ces deux cursus délivre un certificat de qualification spécifique à l'Enseignement de promotion sociale. [Ces deux certifications permettent l'accès au complément de formation générale délivrant le certificat correspondant au CESS.]

Assimilation pour les personnes déjà en fonction, mais sans CESS

Le personnel en fonction bénéficiant d'une convention, avant le 1er septembre 2022, conforme à la réglementation avec le pouvoir organisateur est assimilé, dans la fonction occupée, au personnel bénéficiant de la formation initiale selon les normes en vigueur.

Ceci implique que la personne peut continuer à exercer la même fonction (direction - PMS ou accueil des enfants) au sein du milieu d'accueil ou comme personne accueillante ou co-accueillante d'enfants indépendante même si elle n'a pas la formation reconnue selon les normes en vigueur au 1er septembre 2022.

Si ces personnes sont amenées à travailler dans un autre emploi, elles ne pourront cependant pas exercer dans tous les milieux d'accueil. Les informations pour connaître les lieux dans lesquels il leur est possible de travailler sont disponibles dans la [note éditée par l'ONE concernant cette réforme](#).

Bon à savoir

Pour connaître les qualifications reconnues pour travailler dans les milieux d'accueil néerlandophones, consultez [le site de N-Brussel](#).

Pour découvrir **comment obtenir le CESS** : [Obtenir le CESS : différentes possibilités](#)

Pour connaître les **remises à niveau et autres préparations** à l'entrée en formation : [Préparer son entrée en formation](#)

Il existe une possibilité de **valider ses compétences comme accueillant, accueillante d'enfants**. Découvrez les informations à ce sujet sur [le site du Consortium de validation des compétences](#).

L'enseignement supérieur propose également des cursus qui donnent accès à **d'autres fonctions dans le domaine de la petite enfance**, par exemple :

- personnel d'encadrement psycho-médico-social
- directeur, directrice de crèche
- bachelier d'accueil de l'enfance

Le site de l'ONE reprend les informations utiles et formations requises pour :

- devenir accueillant, accueillante d'enfants via la page "[Devenir accueillant-e d'enfants](#)"
- ouvrir sa propre crèche, via la page "[Ouvrir un milieu d'accueil de la petite enfance](#)"

Vous avez des questions ? Le Helpdesk DIGIPRO de l'O.N.E. est à votre disposition au 02 542 14 45 ou par mail à pro@one.be

FORMATIONS ET SERVICES ASSOCIÉS À CET ARTICLE

Pour connaître les détails et les dernières informations de chaque formation ou service, trouver la fiche sur Dorifor.be avec son numéro de référence

Bruxelles Formation - Gare Maritime - BF tremplin

1000 Bruxelles - Rue Picard 11
02/286.81.40
<http://www.bruxellesformation.brussels>

Atelier services aux personnes : auxiliaire de l'enfance, aide-soignant, aide familial (18 à 29 ans) [RÉF. 7203](#)

Vous êtes âgé de 18 à 29 ans et vous avez à cœur de vous investir dans les métiers de l'aide aux personnes?

Durée: 10 semaines **Horaire:** en journée 8h30-16h30 temps plein **Début:** La date de la prochaine session sera précisée dès la reprise des inscriptions. 2 fois par an / Automne 2024 **Coût:** Gratuit **En pratique:** Il n'y a pas d'inscription actuellement. **Pour s'informer uniquement:** soit Contactez Mme Natacha Fontanelle soit par téléphone au 02 286 81 58, soit par mail à : n.fontanelle@bruxellesformation.brussels soit Participez à une séance programmée en consultant cette formation sur Dorifor.be

CFCS - Centre de formation culturelle et sociale

1000 Bruxelles - Boulevard de l'Abattoir 28
02 209 23 23 (de 9h30 à 12h, du lundi au jeudi)
info@cfcs-vf.eu
<http://cfcs-vf.eu>

Auxiliaire de l'enfance [RÉF. 7463](#)

Envie de vous occuper d'enfants de 0 à 12 ans ? Cette formation est pour vous !

Durée: environ 14 mois **Horaire:** lundi mardi mercredi jeudi vendredi de 9h à 16h30 **Début:** Août 2024 **Coût:** 250 euros environ **Coût réduit:** 90 euros **Pour s'informer et postuler:** Envoyez votre lettre de motivation expliquant en quelques lignes les raisons de votre demande d'inscription par mail à: info@cfcs-vf.eu Vous serez recontacté à partir du mois de mai pour vous inviter à une séance d'information suivi d'un test d'admission. **Pour s'informer uniquement:** soit consultez le site internet, ; soit prenez contact avec l'établissement.

COBEFF - Coordination bruxelloise pour l'emploi, la formation et l'insertion

sociale des femmes peu scolarisées

1030 Schaerbeek - Rue Philomène 39

02 250 35 60

info@cobeff.be

<http://www.cobeff.be>

Auxiliaire de l'enfance**RÉF. 25**

Votre objectif est de travailler dans un milieu d'accueil pour enfants ? En 2 ans devenez un(e) professionnel(le) de l'encadrement d'enfants en suivant cette formation vous donnant accès au CESS !

Durée: 23 mois (avec les congés scolaires) **Horaire:** en journée 8h30 à 16h30 temps plein **Début:** Août /Septembre 1 fois par an **Coût:** Gratuit. **Pour s'informer et postuler:** Téléphonnez au 02 250 35 60 pour participer à une séance d'information. **Pour s'informer uniquement:** Prenez contact avec l'organisme au 02 250 35 60.

E AFC - Etablissement d'enseignement pour adulte et de formation continue - Evere-Laeken-Anderlecht

1140 Evere - Avenue Constant Permeke 4

02 701 97 97

secretariat@eafcevere.eu

<http://www.eafcevere.eu>

Auxiliaire de l'enfance**RÉF. 6259**

Devenez auxiliaire de l'enfance et soyez capable de fournir l'accueil adéquat pour les 0 à 12 ans.

Durée: 18 mois **Horaire:** lundi mardi mercredi jeudi vendredi en journée 8h20 à 16h **Début:** Septembre 2024 une à deux fois par an, septembre et janvier. **Coût:** A déterminer **Coût réduit:** : 80 € **Pour s'informer et postuler:** Pour la rentrée de septembre, inscrivez-vous au test d'admission du 2 avril au 25 avril 2024, en envoyant un e-mail au secrétariat avec une copie de votre document d'identité et en indiquant vos coordonnées complètes à l'adresse suivante: secretariat@eafcevere.eu. En objet, veuillez indiquer: inscription au test auxiliaire de l'enfance. Dans le message, indiquez vos coordonnées complètes et joignez-y une copie de votre document d'identité. Vous recevrez une réponse et une convocation personnalisée par e-mail.

E AFC - Etablissement d'enseignement pour adulte et de formation continue - Uccle

1180 Uccle - Rue Gatti de Gamond 95

02 332 11 66

info@iepscf-uccle.be

<http://www.eafc-uccle.be>

Educateur**RÉF. 6055**

Cette formation vous donne les connaissances et la culture nécessaires pour travailler dans les domaines les plus divers du secteur social (écoles, associations, institutions spécialisées,...).

Durée: 2 années **Horaire:** lundi mardi mercredi jeudi vendredi en journée **Début:** Septembre 2024 1 fois par an, septembre. Inscriptions à partir de fin août. **Coût:** A déterminer selon les UE à suivre **Coût réduit:** 60 € **Pour s'informer et postuler:** Consultez les modalités d'inscription sur le site de l'école à partir du mois de juin.

E AFC - Etablissement d'enseignement pour adulte et de formation continue - Woluwé-Saint-Pierre

1150 Woluwé-saint-pierre - Avenue Orban 73
02 770 05 31
<http://www.eafcwsp.be>

Auxiliaire de l'enfance

RÉF. 6647

Vous souhaitez travailler dans l'accueil des enfants de 0 à 12 ans? Cette formation vous donnera l'accès à la profession que vous aimez.

Durée: 2 années **Horaire:** lundi mardi mercredi jeudi en soirée 17h55 à 21h30 **Début:** Septembre 2024 1 fois par an. **Coût:** 186,50 € **Coût réduit:** 80 € **Pour s'informer et postuler:** Renseignez-vous auprès de l'école pour la rentrée de septembre.

Efp - Sfpme : Chef d'Entreprise

1180 Uccle - Rue de Stalle 292b
efp 0800 85 210
info@efp-bxl.be
<http://www.efp-bxl.be>

Accueillante d'enfants | Accueillant d'enfants

RÉF. 5817

Apprenez ce métier en pénurie chez un patron et suivez en même temps des cours dans un centre de formation (petite enfance, espace d'accueil, projet éducatif, code de qualité de l'ONE,...).

Durée: 2 ans **Début:** Septembre **Coût:** 325€ par an **Coût réduit:** Gratuit pour chercheur d'emploi bruxellois inoccupé à temps plein (attestation A15 de moins de 2 mois obtenue via votre compte My Actiris) ou personne émergeant au CPAS (attestation de prise en charge par le CPAS) **Pour s'informer et postuler:** Consultez les modalités d'inscription sur le site de l'organisme. La période d'inscription se situe entre début mai et le 31 octobre. **Pour s'informer uniquement:** Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux stages (voir les permanences).

Institut Fernand Cocq - Cours de Promotion sociale d'Ixelles

1050 Ixelles - Rue du Président 54
02 515 78 11

ifc@ixelles.brussels
<https://ifc.ixelles.be/>

Auxiliaire de l'enfance

RÉF. 6231

Vous désirez travailler dans un milieu d'accueil de l'enfance de 0 à 12 ans? Suivez une formation qualifiante qui vous donnera l'accès à la profession qui vous plaît.

Durée: 14 mois **Horaire:** lundi mardi mercredi jeudi vendredi en journée 8h50 à 17h **Début:** Septembre et octobre 2024 2 fois par an **Coût:** 287 € **Coût réduit:** 50 € **Pour s'informer et postuler:** Inscription obligatoire par téléphone au 02/515 78 11 à partir du 15 janvier 2024, de 9h à 16h sauf le mercredi de 9h à 12h30. La séance d'information obligatoire et le test de français seront organisés le 22 mai à 14h . **Pour s'informer uniquement:** soit Visitez le site de l'école ; soit Téléphonez à l'organisme

Institut Lallemand

1000 Bruxelles - Rue du Meiboom 18
02 513 60 93
info@institutlallemand.be
<http://www.institutlallemand.be>

Auxiliaire de l'enfance

RÉF. 7914

Envie de vous occuper des enfants de 0 à 12 ans? Cette formation est pour vous.

Durée: 2 années **Horaire:** lundi mardi mercredi jeudi en journée 10h50 à 17h **Début:** Septembre 2024 1 fois par an. **Coût:** 170€ **Coût réduit:** Gratuit **Pour s'informer et postuler:** Inscrivez-vous dès le mois de juin jusqu'au 1 octobre via le formulaire d'inscription en ligne sur le site de l'école. **Pour s'informer uniquement:** soit Visitez le site de l'école ; soit Téléphonez à l'établissement

Institut Machtens - Enseignement de promotion sociale de Molenbeek-Saint-Jean

1080 Molenbeek - Rue Tazieaux 25
02 411 99 99
institut.machtens@hotmail.be
<http://www.institut-machtens.be>

Auxiliaire de l'enfance

RÉF. 5475

Envie de vous occuper des enfants de 0 à 12 ans? Cette formation est pour vous.

Durée: Session en soirée : 1 an. Session en matinée : 2 ans **Horaire:** lundi mardi mercredi jeudi vendredi en soirée 17h10 à 20h30 OU en journée 9h30 à 12h50, 3 à 5 fois par semaine. **Début:** Septembre 2024 1 fois par an. **Coût:** 220 € ou 140 € **Coût réduit:** 30€ **Pour s'informer et postuler:** Présentez-vous en septembre 2024 (la date précise suivra) pour participer à une séance d'information obligatoire suivie du test de sélection pour l'année scolaire 2023-2024. Pour plus d'informations sur les consignes de participation, vous pouvez visiter la page de formation sur le site de l'école. **Pour s'informer uniquement:** Visitez le site de l'école ou téléphonez à l'établissement.

Mission locale d'Etterbeek

1040 Etterbeek - Avenue des Casernes 31 bte 2
02 626 15 40
secr@mlett.brussels
<http://www.mlett.brussels/>

Auxiliaire de l'enfance**RÉF. 8958**

Devenez auxiliaire de l'enfance et soyez capable de fournir l'accueil adéquat pour les 0 à 12 ans.

Durée: 12 mois **Horaire:** lundi mardi mercredi jeudi vendredi **Début:** La date de la prochaine session sera précisée dès la reprise des inscriptions. Une fois par an. La prochaine entrée est prévue en septembre 2024. **Coût:** Gratuit **En pratique:** Il n'y a pas d'inscription actuellement. **Pour s'informer uniquement:** soit Consultez le site de l'organisme ; soit Contactez Manon Hubin par téléphone au 0490494630 ou par mail mhubin@mlett.brussels

Mission locale d'Ixelles

1050 Ixelles - Rue du Collège 30 bte D
02 515 77 71

Auxiliaire de l'enfance: détermination ciblée**RÉF. 5489**

Les métiers de la petite enfance vous attirent et vous souhaitez vous former dans ce secteur de l'enfance et en faire votre métier? Ce module de découverte est pour vous!

Durée: 4 semaines **Horaire:** lundi mardi mercredi jeudi vendredi en journée temps plein **Début:** En attente de dates pour 2024. 1 fois par an **Pour s'informer et postuler:** Contactez l'organisme par téléphone pour vous inscrire à une séance d'informations.

ONE - Office de la naissance et de l'enfance

1060 Saint-Gilles - Chaussée de Charleroi 95
02 542 12 11
info@one.be
<http://www.one.be>

Service : Information sur le métier d'accueillant conventionné et autonome et sur les formations complémentaires pour les professionnels de l'enfance**RÉF. 460**

Les métiers dans le secteur de la petite enfance vous intéressent, renseignez vous afin de confirmer votre choix

Pour s'informer et postuler: soit une permanence téléphonique (9h à 12h et de 14h à 16h) est organisée quotidiennement : 02/542.14.56 ; soit De plus, le guichet est joignable par courriel :

Proforal

1080 Molenbeek - Chaussée de Jette 229

02 642 93 84

info@proforal.be

<http://www.proforal.be>**Aide aux personnes : préformation****RÉF. 9425**

Une préformation pour vous préparer aux métiers d'auxiliaire de l'enfance, d'aide-soignant ou d'aide-familial.

Durée: 15 semaines (350h) + 1 semaine de stage **Horaire:** lundi mardi jeudi vendredi 8h45 à 15h ET mercredi 8h45 à 12h temps plein **Début:** 15 janvier 2024 **Coût:** Gratuit **Pour s'informer et postuler:** Inscrivez-vous dès octobre 2023 à une séance d'information et de test par téléphone au 02 642 93 84 ou par mail à <n.jonckeer@proforal.be>

